

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Attribution d'un fonds de concours communautaire à la commune de Tsingoni

Séance du 15 avril 2024

2^{ème} convocation

Délibération n°26

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 7

Absents : 33

Votants : 9

- dont « pour » : 9

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 07 avril 2024 suite à l'absence de quorum constatée ce jour, s'est réuni sous la présidence de M. IBRAHIMA Said Maanrifa, dans la salle de réunion de la 3CO, le lundi 15 avril 2024 à 13 heures.

Présents :

IBRAHIMA Said Maanrifa, ATTIBOU Zainati, BOINA Rifay Raim, ISSOUFFI Ramadani, MADI OUSSENI Mohamadi, MOHAMED Zainaba, MROIVILI Mouhamadi Moindjié.

Absents :

AHMED COMBO Papa, SAID Mariame, ABDOU COLO Nassuhati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ADAM Ahmed, BOINA M'ZE Salim, MIKIDADI Madihali, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, YSSOUMAIL Ahamadi, ABDOU Fatima, ABDOURAHAMANE Céline, ANDJILANI Housséni, BOINAIDI Habachia, BOURA ZOUNAKI Fatima, CHANRANI Daoudou, Houssamoudine ABDALLAH, NOUDJOURM Madi Assani, SAID-SOUFFOU Soula, YSSOUFI Chaidati, ABDALLAH Oidhuati, ABDOU Mohamed, AMBDI Youssouf, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, BACAR Inchaty Soilihi, MDALLAH Anlamati, CHANFI Bibi, ALLAOUI Mohamed.

Absents représentés :

M. CHANRANI Daoudou représenté par M IBRAHIMA Said Maanrifa

M. MIKIDADI Madihali représenté par M. MROIVILI Mouhamadi Moindjié.

Secrétaire de séance : M BOINA Rifay Raim

Vu le règlement révisé d'attribution des fonds de concours communautaires approuvé par délibération n°87 en date du 30 novembre 2022,

Vu les modalités d'attribution, à savoir le financement pour un montant total n'excédant pas la part du financement assurée hors subvention par le bénéficiaire, d'un équipement s'inscrivant dans la cohérence du Plan Climat Air Energie Territorial, dans la limite annuelle de l'enveloppe impartie proratisée en fonction de la population communale pondérée par le potentiel financier,

Vu la demande déposée par la commune de Tsingoni relative à la réalisation des vestiaires du plateau Moussa Aboudou Tsingoni pour une somme de 113.150 € sur un projet estimé à 900 000€.

Considérant la cohérence de cette demande avec le règlement d'attribution des fonds de concours communautaires,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

- D'accorder un fonds de concours communautaire d'un montant de 113.150 € à la commune de Tsingoni pour la réalisation des vestiaires du plateau Moussa Aboudou Tsingoni au titre de l'année 2024.
- D'autoriser le président à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 15/04/2024

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

Signé par : Saïd Maarifa IBRAHIMA
Date : 18/04/2024
Qualité : Président



M. IBRAHIMA Saïd Maarifa

**Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest**